

**RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)**

États Financiers

Le 31 mars 2020

**RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE (RAP JEUNESSE)

Opinion avec réserve - Nous avons effectué l'audit des états financiers de RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE (RAP JEUNESSE) (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "*Fondement de l'opinion avec réserve*" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2020 et 2019, des actifs courants au 31 mars 2020 et 2019, et des actifs nets au 1er avril et 31 mars 2020 et 2019. Notre opinion d'audit a été modifiée au 31 mars 2019 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA
Le 2 septembre 2020
Montréal, Québec
Permis No: A105202

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
BILAN
au 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	380 682 \$	312 706 \$
Débiteurs (note 3)	<u>16 782</u>	<u>32 032</u>
	397 464	344 738
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>6 414</u>	<u>3 969</u>
	<u><u>403 878</u></u> \$	<u><u>348 707</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	77 797 \$	69 971 \$
Subventions reportées (note 7)	<u>83 000</u>	<u>102 600</u>
	<u>160 797</u>	<u>172 571</u>
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS		
Investis en immobilisations	6 414	3 969
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 8)	143 100	85 000
NON AFFECTÉS	<u>93 567</u>	<u>87 167</u>
	<u>243 081</u>	<u>176 136</u>
	<u><u>403 878</u></u> \$	<u><u>348 707</u></u> \$

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)

AU NOM DU CONSEIL

Nom. Robert Paris Poste occupé au CA. T Trésorier....

Signature..... Robert Paris Date: Le 2 septembre 2020

Nom. François Poirier Poste occupé au CA. Secrétaire.....

Signature..... François Poirier Date: Le 2 septembre 2020

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>Affectés</u>			<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Fonds grevés d'affecta- tions d'origine interne (note 8)</u>	<u>Non Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	3 969 \$	85 000 \$	87 167 \$	176 136 \$	141 577 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	66 945	66 945	34 559
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	-	58 100	(58 100)	-	-
Acquisition d'immobilisations	4 048	-	(4 048)	-	-
Amortissement	<u>(1 603)</u>	<u>-</u>	<u>1 603</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>6 414 \$</u>	<u>143 100 \$</u>	<u>93 567 \$</u>	<u>243 081 \$</u>	<u>176 136 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 9)	948 062 \$	885 664 \$
Fondations et autres revenus (note 10)	<u>65 825</u>	<u>40 484</u>
	<u>1 013 887</u>	<u>926 148</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	740 568	687 179
Frais d'activités	38 102	43 843
Frais de déplacement	21 247	21 815
Contractuels	18 348	16 287
Allocations aux participants	17 915	15 672
Honoraires	13 114	9 786
Loyer	12 701	12 996
Frais de travail de rue	11 585	10 274
Communications	11 514	10 586
Matériel pour activités	8 316	8 314
Frais de réparation et d'entretien: Accès-Soir	7 268	6 626
Fournitures de bureau	5 700	3 855
Location de salles	5 174	3 090
Frais de location de matériel	4 687	3 245
Frais d'activités: Accès-Soir	3 909	2 632
Équipement de bureau	3 743	3 026
Frais de formation	3 062	6 465
Essence: Accès-Soir	2 976	4 284
Frais de réunion	2 926	3 097
Contributions et cadeaux	2 223	775
Abonnements et cotisations	2 206	1 066
Amortissement - équipement de bureau	1 603	992
Frais d'impression	1 396	2 181
Taxes, permis et assurances	1 363	1 862
Soutien aux Jeux de la Rue	1 200	1 500
Frais du conseil d'administration	1 184	397
Frais de représentation	995	810
Divers	653	546
Intérêts et frais bancaires	424	1 344
Forfaitaires jeunes	350	1 743
Entretien	290	520
Agent de liaison Jeux de la Rue	200	2 688
Taxes de vente sur les achats non remboursées	<u>-</u>	<u>2 093</u>
	<u>946 942</u>	<u>891 589</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>66 945 \$</u>	<u>34 559 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	66 945 \$	34 559 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement - équipement de bureau	<u>1 603</u>	<u>992</u>
	68 548	35 551
Variation nette des éléments hors caisse		
du fonds de roulement		
Débiteurs	15 250	30 731
Créditeurs	7 826	8 520
Subventions reportées	<u>(19 600)</u>	<u>22 900</u>
	<u>72 024</u>	<u>97 702</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(4 048)</u>	<u>-</u>
	<u>(4 048)</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS		
DE TRÉSORERIE	67 976	97 702
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>312 706</u>	<u>215 004</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u><u>380 682</u></u> \$	<u><u>312 706</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2020

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 25 septembre 2001 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour mission de venir en aide, par le biais de l'action communautaire, du travail de rue et de proximité aux adolescents, jeunes adultes et adultes principalement issus des communautés culturelles du nord de Montréal vivant des problèmes psycho-sociaux. Il a aussi pour mission d'intervenir dans divers lieux de rassemblement ainsi que dans les secteurs fortement défavorisés et vulnérables et de poser des actions de prévention et de sensibilisation portant sur les problématiques psycho-sociales et socio-sanitaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement et aux taux indiqués ci-dessous:

Motorisé	- 5 ans linéaire
Équipement de bureau	- 20% dégressif

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Subventions à recevoir		
CIUSSS du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal	7 220 \$	-
Ville de Montréal	-	28 699
Taxes de vente à recevoir	9 171	3 213
Divers	<u>391</u>	<u>120</u>
	<u>16 782 \$</u>	<u>32 032 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette comptable</u>
Motorisé	92 313 \$	92 313 \$	-
Équipement de bureau	<u>18 553</u>	<u>12 139</u>	<u>6 414</u>
	<u>110 866 \$</u>	<u>104 452 \$</u>	<u>6 414 \$</u>
			<u>3 969 \$</u>

L'amortissement de l'exercice s'élève à 1 603\$ (2019 - 992\$).

5. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose de marges de crédits autorisées de 15 000\$ sur carte de crédit, portant intérêt au taux de 19,90%.

6. CRÉDITEURS

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Fournisseurs et frais courus	1 597 \$	13 545 \$
Salaires courus	15 856	-
Vacances à payer	45 941	42 642
Sommes à remettre à l'État	<u>14 403</u>	<u>13 784</u>
	<u>77 797 \$</u>	<u>69 971 \$</u>

RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2020

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Ville de Montréal	20 000 \$	20 400 \$
Ministère de la Sécurité publique	51 000	62 000
Office municipal d'habitation de Montréal	12 000	-
Fondation Hockey Helps the Homeless	-	7 500
CIUSSS du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal	-	12 700
	<u>83 000 \$</u>	<u>102 600 \$</u>

8. FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des ressources totalisant 143 100\$. Le montant est réservé comme suit:

Remplacement et entretien du motorisé.	70 000 \$
Déménagement et aménagement	35 000
Centre de jour	30 000
École d'arts martiaux	8 100
	<u>143 100 \$</u>

Les fonds grevés proviennent essentiellement de contributions reçus au cours des exercices financiers précédents. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
CIUSSS du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal	297 053 \$	189 899 \$
Ville de Montréal	249 985	272 485
Ressources humaines et développement des compétences Canada	150 131	148 487
Centraide	102 900	102 923
Ministère de la Sécurité publique	96 203	100 165
Office municipal d'habitation de Montréal	20 000	20 000
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal	12 700	-
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent	12 000	-
Organismes communautaires	5 790	6 783
Autres	1 300	4 471
Programme de soutien aux organismes communautaire - PSOC	-	22 048
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	18 403
	<u>948 062 \$</u>	<u>885 664 \$</u>

**RUE ACTION PRÉVENTION JEUNESSE
(RAP JEUNESSE)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2020**

10. FONDATIONS ET AUTRES REVENUS

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Dons	20 532 \$	15 215 \$
Revenu autonome	26 238	12 500
Fondation Home Dépôt Canada	9 118	-
Fondation Hockey Helps the Homeless	7 500	7 500
Banque TD	1 172	-
Divers	1 060	1 269
Université de Montréal	205	-
Fondation J.W. McConnell	-	4 000
	<u>65 825 \$</u>	<u>40 484 \$</u>

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un bail pour ses locaux, à payer un loyer mensuel de 1 132\$ jusqu'au 30 juin 2020 et 1 306\$ du 1er juillet au 30 juin 2021. Le solde de l'engagement au 31 mars 2020 est de 19 068\$.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.